

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 mars 2023 à 20h30

Urbanisme, Patrimoine, Habitat et Commerce

Patrimoine

22 - Cession d'une partie du terrain JEANNIN, parcelle 762 AD 23

Lucien BAZIN donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Le 4 septembre 2012, les propriétaires de la parcelle cadastrée AD 24, jouxtant la parcelle AD 23, située au n°50 de la rue André Halbout (commune déléguée de Vire), avait adressé à la commune de Vire une proposition d'achat pour la parcelle AD 23 d'une contenance de 1 178 m².

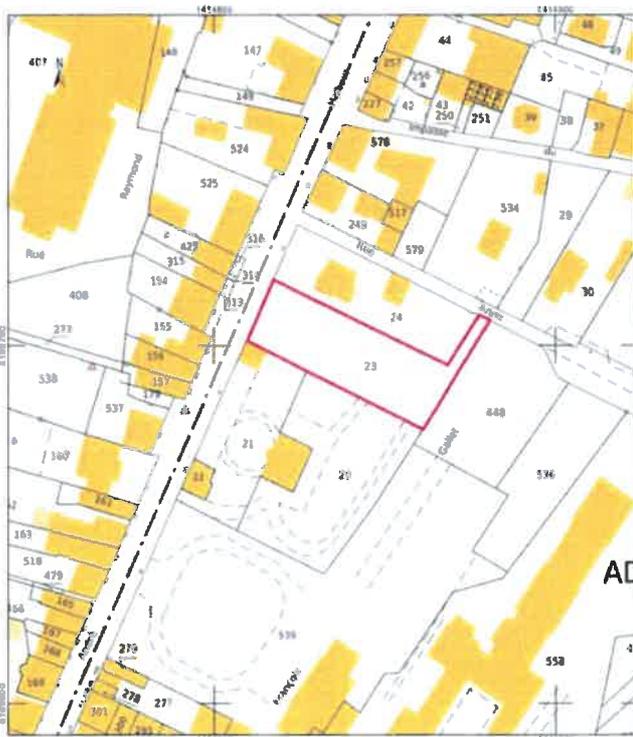


Figure 1 - Parcelle AD 23

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20230407-22-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Affichage : 07/04/2023

Délibération n°2023/03/27/22 du 27 mars 2023 à 20h30



Par courrier daté du 19 novembre 2013, Monsieur Jean-Yves Cousin – Maire, avait indiqué aux propriétaires de la parcelle cadastrée AD 24 qu'il chargeait les services de la commune d'étudier la demande suite à une relance de leur part intervenue le 4 novembre de la même année, leur première demande étant restée sans suite. Il s'ensuivit une seconde série d'échanges entre les propriétaires de la parcelle cadastrée AD 24 (acquéreurs potentiels de la parcelle AD 23) et la commune, sans toutefois que ces discussions débouchent sur la cession souhaitée par ceux-ci.

Le 26 septembre 2017, les propriétaires de la parcelle cadastrée AD 24 ont réitéré leur proposition d'achat en adressant un nouveau courrier à Monsieur le Maire. Suite à ce courrier, divers échanges ont eu lieu entre ceux-ci et la commune jusqu'à la formulation par ces propriétaires d'une offre d'achat adressée par courrier le 3 mai 2022 pour un montant de 42 000 € net vendeur. Suite à cette proposition financière, la commune a adressé aux propriétaires de la parcelle cadastrée AD 24 une attestation indiquant que ce bien leur était réservé.

Dans son avis en date du 2 mars 2023, le service des Domaines a estimé le bien à 39 €/m², assorti d'une marge d'appréciation de 10 %.

Vu la proposition d'acquisition de la parcelle AD 23 située sur la commune déléguée de Vire formulée par les propriétaires de la parcelle cadastrée AD 24 située également sur la commune déléguée de Vire,

Vu l'avis du service des Domaines en date du 2 mars 2023,

Vu l'article L.2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales par lequel le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune,

Considérant l'avis favorable de la Commission « Urbanisme, Patrimoine, Habitat, Commerce » du 20 février 2023,

Considérant l'avis favorable du Bureau Municipal du 14 mars 2023,

Il est demandé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- De valider la cession de la parcelle cadastrée AD 23 située sur la commune déléguée de Vire, pour la somme de 42 000 euros net vendeur,
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à engager toute démarche et à signer tout document permettant de mener à bien cette cession.
- De donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

VOTE : Unanimité		Dont pouvoirs
Votants	41	10
Vote Pour	41	10
Vote Contre	0	0
Abstention	0	0

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Secrétaire de Séance

Le Maire de VIRE NORMANDIE,

Dimitri RENAULT

Marc ANDREU SABATER



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20230407-22-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Affichage : 07/04/2023

Délibération n°2023/03/27/22 du 27 mars 2023 à 20h30

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal**

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de membres présents : 31

Quorum (24) : Atteint

Nombre de membres excusés : 13

Nombre de membres excusés ayant
donné pouvoir : 10

Nombre de membres absents: 3

Le 27 Mars 2023, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Marc ANDREU SABATER, Maire de Vire Normandie.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 21 Mars 2023.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés sur le site internet de Vire Normandie le 21 Mars 2023.

Dimitri RENAULT a été nommé Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard		<input checked="" type="checkbox"/>		Valérie OLLIVIER
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHÉNEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINÉ Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noëlle	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine		<input checked="" type="checkbox"/>		Patrick GOSSMANN
LE DRÉAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception en mairie le 07/04/2023

014-200060176-20230407-22-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023
Affichage : 07/04/2023

Délibération n°2023/03/27/22 du 27 mars 2023 à 20h30

DUMONT Eric		<input checked="" type="checkbox"/>		Françoise FOUBERT
COIGNARD Cindy		<input checked="" type="checkbox"/>		Marie-Claire LEMARCHAND
MALLÉON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel		<input checked="" type="checkbox"/>		Nicole DESMOTTES
MAINCENT Lyllane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile		<input checked="" type="checkbox"/>		
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
BLANC Meiggie		<input checked="" type="checkbox"/>		Annie ROSSI
LEFEBVRE Yoann			<input checked="" type="checkbox"/>	
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	
COURTEILLE Jacques		<input checked="" type="checkbox"/>		Philippe MALLÉON
MASSÉ Aurélie		<input checked="" type="checkbox"/>		Régis PICOT
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra			<input checked="" type="checkbox"/>	
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane		<input checked="" type="checkbox"/>		
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne		<input checked="" type="checkbox"/>		
FAUDET Olivier		<input checked="" type="checkbox"/>		Pascal MARTIN
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEVERRIER Rosine		<input checked="" type="checkbox"/>		Sylvie GELEZ
GELEZ Sylvie	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20230407-22-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Affichage : 07/04/2023

Délibération n°2023/03/27/22 du 27 mars 2023 à 20h30